

HABILITATION ÉLECTRIQUE BS

Conformément à l'article R.4544-9 du Code du travail, toute intervention sur ou à proximité d'une installation électrique doit être réalisée par un travailleur habilité.

L'habilitation électrique BS concerne les personnels amenés à réaliser des opérations élémentaires en basse tension, hors tension, sur des installations électriques. Elle permet à l'employeur de s'assurer que les salariés identifient les risques électriques et appliquent les mesures de prévention adaptées, conformément à la norme NF C 18-510.

Cette formation apporte aux participants les connaissances essentielles pour intervenir en sécurité lors d'opérations simples telles que le remplacement de prises, d'interrupteurs ou de luminaires, le remplacement de fusibles, des opérations de raccordement élémentaires sur circuits terminaux.

Durée: 14.00 heures (2.00 jours)

Effectif minimal: 4

Effectif maximal: 10

Modalités et délais d'accès

- Pour participer à cette formation, merci de nous contacter par mail ou par téléphone ou de vous rendre sur notre catalogue en ligne via notre site internet.
- La durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation est de 15 jours.

Date, lieu, tarifs

- Nous consulter

Accessibilité

- Accessible aux personnes en situation de handicap après entretien avec le formateur dispensateur de la formation.

Profil des stagiaires

- Personnel non électricien amené à réaliser des opérations élémentaires en basse tension sur des installations électriques, dans le respect des règles de sécurité de la norme NF C 18-510.

Prérequis

- Aucun

Objectifs (aptitudes et compétences qui seront acquises au cours de la prestation)

- Comprendre les notions élémentaires d'électricité, les procédures d'habilitation électrique et intégrer une démarche globale de prévention en présence d'un risque électrique.
- Réaliser en sécurité des interventions élémentaires et des opérations de manoeuvre dans le respect des prescriptions de sécurité de la norme NFC 18-510.
- Réagir efficacement devant un accident ou un incendie d'origine électrique.

Programme version 16 février 2026

Contenu de la formation

- COMPRENDRE LES NOTIONS ÉLÉMENTAIRES D'ÉLECTRICITÉ, LES PROCÉDURES D'HABILITATION ÉLECTRIQUE ET INTÉGRER UNE DÉMARCHE GLOBALE DE PRÉVENTION EN PRÉSENCE D'UN RISQUE ÉLECTRIQUE
 - Procédures d'habilitation électrique
 - Notions élémentaires
 - Les effets du courant sur le corps humain
 - Les différents types d'accidents d'origine électrique
 - Les mesures de prévention lors de la conception des installations
 - Évaluation du risque électrique avant la réalisation d'une opération d'ordre non électrique
 - Intégration d'une démarche de prévention du risque électrique dans ses tâches professionnelles
 - Les différents types de tensions
 - Les différentes installations ou ouvrages
 - Les différentes zones d'environnement électrique
 - Les rôles et les missions des différents acteurs
- RÉALISER EN TOUTE SÉCURITÉ DES INTERVENTIONS ÉLÉMENTAIRES ET DES OPÉRATIONS DE MANOEUVRE DANS LE RESPECT DES PRESCRIPTIONS DE LA NORME NFC 18-510
 - Les opérations hors tension
 - Les différents environnements électriques présents dans la zone de travail
 - Réaliser en toute sécurité des interventions élémentaires
 - Les opérations spécifiques de manoeuvre en basse tension
 - Le balisage et la signalisation
 - Mise en place d'une surveillance adaptée à la zone de travail
 - Les instructions de sécurité
 - Les outils et outillages
 - Les équipements de protection
- RÉAGIR EFFICACEMENT DEVANT UN ACCIDENT OU UN INCENDIE D'ORIGINE ÉLECTRIQUE
 - Savoir agir en cas d'incident lors d'une opération
 - Savoir agir en cas d'incident sur un ouvrage électrique
 - Connaître les gestes de premiers secours à réaliser devant une personne électrisée
- ÉVALUATION
 - Évaluation des connaissances
 - Évaluation des compétences

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

La formation est assurée par un formateur professionnel compétent en prévention du risque électrique et habilitation électrique.

Méthodes pédagogiques et techniques

- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques et quiz
- Etude de cas concrets
- Mises en situation sur installations électriques
- Utilisation des EPI et du matériel de l'entreprise
- Valise pédagogique d'habilitation électrique

Programme version 16 février 2026

- Mise à disposition en ligne de documents supports à l'issue de la formation

Modalités d'évaluation

- Présence active tout au long de la formation
- Évaluations des connaissances par questions orales et écrites (QCM)
- Mises en situation pratiques
- Formulaire d'évaluation formative en fin de formation

Validation de la formation ou certification professionnelle

Attestation individuelle de formation remise au participant.

Avis d'habilitation transmis à l'employeur. L'habilitation électrique (titre d'habilitation BS) est délivrée par l'employeur, sous sa responsabilité, après analyse des compétences du salarié et sur la base de la formation suivie.

Le maintien des compétences est recommandé tous les 3 ans, conformément aux préconisations de la norme NF C 18-510 et aux bonnes pratiques en prévention du risque électrique.

Taux de satisfaction

Sur l'année 2025 : Taux des abandons : 0% / Taux de satisfaction des stagiaires : 95%